



Barrage et écluse de Port; Prescriptions et signalisation

La personne conduisant le bateau

- assume la responsabilité.

Le bateau

- son état est-il conforme aux prescriptions?
- y a-t-il suffisamment de carburant?
- le moteur est-il d'un fonctionnement sûr? (un entretien régulier est indispensable)

L'équipement

- l'équipement doit toujours être à portée de main: vestes de sauvetage, cordage et dispositif d'ancrage suffisamment résistant, rames, gaffe, pavillon de détresse et corne.

Le courant

Le courant peut changer en tout temps en raison de débit au barrage et à la centrale hydraulique.

Pilier de pont

Ne jamais manœuvrer ou virer avant des piliers de pont ou des obstacles.

Le barrage

Chaque barrage représente des dangers. Il y a lieu d'éviter dans tous les cas de dériver sur un plan d'eau interdit. Des radeaux de sauvetage sont ancrés avant le barrage. Ils sont construits de telle manière qu'en cas d'urgence, des personnes peuvent se mettre en sécurité ou des bateaux peuvent s'y amarrer.

L'écluse

Les bateaux de ligne ont la priorité à l'écluse. Vérifier qu'il y ait une distance suffisante jusqu'à l'entrée de l'écluse. L'écluse de Port est réglée par des signaux lumineux avant et après la porte d'écluse. L'entrée y est interdite si le signal est rouge. Le bateau doit être amarré au ponton prévu à cet effet. Placer le bateau de sorte qu'il reste de la place pour d'autres bateaux. Lorsque le signal

lumineux est rouge et vert, l'entrée à l'écluse peut être préparée.

Avant le départ, démarrer le moteur et détacher les amarres. Une fois le signal au vert, le bateau peut entrer dans l'écluse.

Attention, dans l'écluse, le bateau ne doit pas être arrimé trop court étant donné que le niveau de l'eau change.

Vous pratiquez du sport de loisir! Prenez votre temps, ne talonnez pas. La navigation doit être un plaisir. Ayez des égards envers les autres, appréciez la nature pendant les temps d'attente.

Autres informations:

Horaires BSG: www.bielersee.ch

Heures de fonctionnement de l'écluse: www.bve.be.ch/site/wwa

En cas d'urgence tél. 112

E-Mail: seepolizei@police.be.ch



www.police.be.ch